

N/REF : 28/04/2026 15H35 C:000003 I:80352
V/REF : AC/C45624
V/Email reçu le Mardi 28/04/2026 a 15H35

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TNR
IMMEUBLE : TOURAINE - TNR
1 A 6, ALLEE DE TOURAINE
VILLEJEAN TOURAINE
35000 RENNES

Rennes, le 29 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 5 ALLEE DE TOURAINE - MME FOUGERIT MARYSE 06 21 72 24 64
06 95 16 40 17
LOGEMENT N° 005679, PORTE N°32, 3° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : SUITE INTERVENTION SARP OUEST TUYAU D'ÉVACUATION DU LAVABO MAL FIXÉ
Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉCOUPE DU PVC
PERCEMENT DU MUR
FOURNITURE ET POSE COLLIER DIAM 32 PVC
ASSEMBLE ET COLLAGE SECTION PVC
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 26/05/26 A 11H08 SALIMOHAMED@AIGUILLON.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,50	M0E001-H(s)	Plombier hors BPU	1	51,46
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.	Aig.Tvx hs BPU	1	20,58
		TOTAL H.T.		97,77
		T.V.A. a 10,00%		9,77
		TOTAL T.T.C.En EURO		107,54

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.